



DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

PUBLIÉ LE 02/12/2024

Arrêt de commercialisation de l'antirétroviral Fuzeon (enfuvirtide)

Nous avons été informés par le laboratoire Roche de l'arrêt de commercialisation du médicament à base d'enfuvirtide Fuzeon 90 mg/ml (poudre et solvant pour solution injectable). En France, moins de 10 patients sont actuellement traités par Fuzeon.

Afin de laisser le temps aux patients de consulter leur médecin et d'échanger avec lui sur les alternatives adaptées à leur situation, cet arrêt de commercialisation prendra effet le 30 septembre 2025.

Désormais, Fuzeon ne doit plus être prescrit en initiation de traitement.

Fuzeon 90 mg/ml (poudre et solvant pour solution injectable) est un antirétroviral indiqué en association avec d'autres antirétroviraux, chez des patients infectés par le VIH en échec à un traitement comprenant au moins un médicament de chacune des classes antirétrovirales suivantes : inhibiteurs de protéase, analogues non nucléosidiques de la transcriptase inverse et analogues nucléosidiques de la transcriptase inverse, ou présentant une intolérance à ces traitements.

Un autre traitement antirétroviral adapté à la situation du patient sera prescrit en remplacement de Fuzeon selon les recommandations de la Haute Autorité de santé.

Recommandations pour les patients traités par Fuzeon

- N'arrêtez ou ne modifiez jamais votre traitement sans avis médical ;
- En vue de l'arrêt de commercialisation de Fuzeon à compter de septembre 2025, consultez votre médecin pour qu'il modifie votre traitement. Il définira avec vous l'alternative qui vous convient le mieux.

Recommandations pour les médecins

- N'initiez plus de traitement par Fuzeon ;
- Organisez un changement de traitement pour vos patients traités par Fuzeon. Il est nécessaire de modifier le

traitement au plus tôt afin de vous laisser un temps suffisant pour ajuster les posologies et permettre au patient de s'habituer à son nouveau traitement ;

- Si vous le souhaitez, vous pourrez être mis en relation avec la réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) nationale de conseil en antirétroviraux de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, qui pourra vous conseiller pour la prise en charge de vos patients.

Les coordonnées du service d'information médicale du laboratoire Roche figurent sur le courrier d'information adressé par le laboratoire aux professionnels de santé concernés.

Consultez le courrier destiné aux médecins



Recommandations pour les pharmaciens

- Informez le patient que la commercialisation de Fuzeon va s'arrêter en septembre 2025 et invitez-le à consulter son médecin pour organiser le changement de traitement le plus tôt possible ;
- Contactez aussi le médecin prescripteur pour qu'il définisse, avec le patient, l'alternative à Fuzeon qui conviendra le mieux.

Consultez le courrier destiné aux pharmaciens

